

## ÉDITORIAL

L'année 2010, Année mondiale de la Biodiversité, est marquée par de nombreuses manifestations à l'échelle internationale et à l'échelle nationale mais aussi au niveau des régions où les parcs régionaux et diverses autres institutions développent des activités autour de ce thème (expositions, conférences...). Le Parc du Luberon, mais aussi l'Observatoire de Haute Provence et certaines communes et associations se sont engagés dans ce mouvement. Faut-il rappeler que « *la biodiversité est la variabilité des organismes vivants de toute origine, y compris entre autres, les écosystèmes terrestres, marins et autres écosystèmes aquatiques et les complexes écologiques dont ils font partie; cela comprend la diversité au sein des espèces et entre les espèces ainsi que celle des écosystèmes* ». (Art 2 de la Convention sur la diversité biologique, Rio de Janeiro, 1992).

Les démarches de recherche scientifique sur la biodiversité sont très nombreuses. C'est un champ d'investigation considérable que nous ne pouvons pas évoquer en détail ici. Disons simplement que les travaux des chercheurs s'étendent de l'étude de la diversité génétique des espèces, à l'échelle la plus fine, à la diversité des espèces présentes dans les écosystèmes mais aussi à la diversité fonctionnelle de ces systèmes. Il est communément admis que plus la biodiversité est importante plus les systèmes naturels sont résilients et performants.

Parallèlement, la défense de la biodiversité présente un aspect appliqué déterminant car il relève de la pratique journalière de gestion d'un territoire.

Les PNR sont en première ligne et ont pour objectif de défendre les milieux naturels donc la biodiversité. Depuis sa création en 1977, le Parc naturel régional du Luberon s'est appuyé sur quatre grands principes d'action :

### **1. Connaître et organiser les connaissances avec les décideurs et la population du territoire**

Après des études sur le terrain, les spécialistes se doivent de vulgariser leur savoir. Le Conseil scientifique, des publications variées, des expositions, des plaquettes d'information, des animations, des projets d'éducation avec les écoles, les collèges et les lycées sont autant d'actions réalisées depuis toujours par le Parc.

### **2. Garantir la préservation de la biodiversité par une gestion concertée de l'espace**

Les différentes chartes, la protection dans les Zones de valeur biologique majeure, les arrêtés de biotope, les sites Natura 2000, la Réserve de biosphère sont des outils qui engagent l'Etat, la Région, les Départements et les élus locaux pour le maintien des écosystèmes présents sur le territoire.

### **3. Inscrire la biodiversité dans un projet de territoire**

Le Parc avec une équipe technique compétente et pluridisciplinaire, le Conseil des associations sont là pour aider les gestionnaires de l'espace: Communes, Conseils généraux, agriculteurs... La Maison de la biodiversité de La Thomassine, à Manosque, en est un exemple.

### **4. Se servir de la biodiversité pour le développement du territoire**

L'attractivité, le renom du Parc servent à tous: acteurs du tourisme, agriculteurs qui utilisent les « appellations Luberon » (vins, huile, pomme de terre...) tirent partie du « label Parc ».

Outre ces objectifs généraux pris en compte depuis trente ans, le PNR du Luberon a voulu marquer cette année particulière par des manifestations spécifiques. C'est ainsi que le Parc a initié un concours, ouvert aux communes, associations, particuliers, intitulé « Trophées de la Biodiversité » ayant pour objectif de retenir et d'aider des projets originaux qui montrent « qu'une autre vie s'invente ici » depuis la « biodiversité hier et aujourd'hui » qui prend en compte l'évolution des faunes (donc la biodiversité) sur un même territoire depuis 100 millions d'années. Par ailleurs, un cycle de conférences est prévu à partir de l'automne, sur le thème « quels paysages pour demain ».

Ces démarches s'adressent à un public généraliste et non pas à des spécialistes de la question. Elles ont pour but de sensibiliser les populations locales acteurs déterminants d'une bonne gestion du territoire.

Gilles BONIN et Claude FAVET  
Conseillers scientifiques